

VODOZ, Luc, THÉVOZ, Laurent et FAURE, Prisca (dir.) (2013)  
*Les horizons de la gouvernance territoriale*. Presses  
polytechniques et universitaires normandes, Lausanne, 272 p.  
(ISBN 978-2-88915-007-6)

Mario Carrier

Volume 58, numéro 163, avril 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1028953ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1028953ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Carrier, M. (2014). Compte rendu de [VODOZ, Luc, THÉVOZ, Laurent et FAURE, Prisca (dir.) (2013) *Les horizons de la gouvernance territoriale*. Presses polytechniques et universitaires normandes, Lausanne, 272 p. (ISBN 978-2-88915-007-6)]. *Cahiers de géographie du Québec*, 58(163), 148–149. <https://doi.org/10.7202/1028953ar>

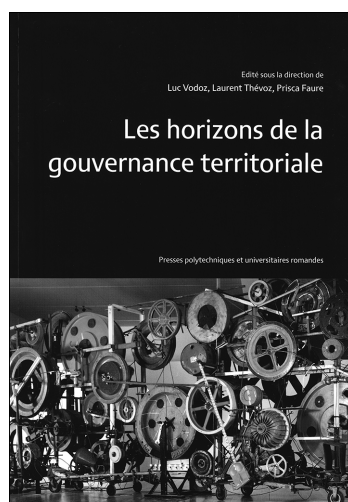
En déplaçant la focale, les auteurs déroulent toutes les échelles spatiales, de l'analyse du national au local, et révèlent toute la complexité à la fois des risques et des enjeux de l'aménagement du territoire. La première partie offre un état des lieux des manifestations des aléas et des risques en France et met aussi en lumière les approches-clés pour une analyse opérationnelle et contemporaine des risques: par exemple, la vulnérabilité, offrant ainsi un renouvellement de l'approche des risques. Puis, une deuxième partie présente les politiques et stratégies de gestion des risques et invite le lecteur à une analyse du fonctionnement institutionnel de la France. Les REX présentés dans la troisième partie révèlent les réalités et les diversités territoriales des risques. Ces REX visent à capitaliser les leçons du passé pour gérer le présent et prévenir dans le futur. Enfin, une quatrième partie montre comment les risques naturels et technologiques entrent en synergie dans les villes, comment le niveau de vulnérabilité d'une ville dépend de la qualité de sa gouvernance, de facteurs humains, de facteurs socioéconomiques ou encore culturels et institutionnels. La ville émerge comme «territoire à risque».

Chaque double page est organisée autour d'un thème: la vulnérabilité des sociétés (p. 14-15), les politiques de gestion (p. 26-27), une gestion transfrontalière des risques fluviaux (l'Escaut – p. 46-47), Xynthia ou la difficile gestion des effets d'une tempête (p. 50-51), sécheresse et gel dans les espaces ruraux (p. 56-57), Lyon ou l'importance des risques technologiques (p. 78-79), Paris et la crue centennale (du risque naturel au risque métropolitain – (p. 86-87)... Les auteurs se saisissent de ces thèmes à partir de cartes de graphiques, d'encadrés explicatifs et de texte. Chaque graphique offre un coup de projecteur sur une réalité territoriale; mais derrière l'expression graphique et géographique, l'ouvrage propose une analyse des mécanismes territoriaux complexes,

par exemple l'urbanisme, l'aménagement du territoire, le jeu des échelles spatiales et temporelles, les politiques de gestion, ou encore le jeu des acteurs.

*L'Atlas des risques en France* invite les acteurs territoriaux à penser (ou repenser) les territoires à l'aune des risques en les considérant comme leviers pour un renouvellement territorial. Compte tenu des différentes entrées, l'ouvrage, très exhaustif, intéressera un public qui dépasse le cercle des géographes et pourra être utilisé aussi bien dans le cadre de l'enseignement que de l'action territoriale publique, ou par les élus locaux et le grand public puisque, au fond, la question des risques est un peu l'affaire de tous.

Valérie Morel  
Université d'Artois



VODOZ, Luc, THÉVOZ, Laurent et FAURE, Prisca (dir.) (2013) *Les horizons de la gouvernance territoriale*. Presses polytechniques et universitaires normandes, Lausanne, 272 p. (ISBN 978-2-88915-007-6)

Cet ouvrage constitue les Actes du dernier séminaire de la Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (CEAT), tenu en 2012. La CEAT est reliée à l'École polytechnique

fédérale de Lausanne, et plus particulièrement, à sa Faculté de l'Environnement naturel, architectural et construit (ENAC). Portant sur le thème «Les horizons de la gouvernance territoriale», appliqué essentiellement au cas de la Suisse, l'ensemble des contributions n'en comporte pas moins une portée générale aux plans théorique et pratique. Sur le plan théorique, parce qu'il contient des analyses et des réflexions pénétrantes sur le concept de gouvernance territoriale, et au plan pratique, parce qu'à partir des apports d'universitaires de diverses disciplines, mais aussi d'acteurs politiques, administratifs et experts, les responsables du séminaire ont eu une préoccupation pour l'opérationnalisation des principaux concepts présentés. En effet, dans le dernier chapitre (XIX) et l'annexe de l'ouvrage, ils s'emploient, sur la base de ces concepts, à la présentation de grilles d'analyse interreliées pour aboutir à un dispositif méthodologique pouvant servir à la construction d'une nouvelle gouvernance territoriale.

Le séminaire a été construit sur le postulat qu'il existait, d'un côté, le territoire et ses enjeux qui vont croissants, et de l'autre, la gouvernance de ce territoire et les défis inhérents. La gouvernance territoriale concernerait la gestion et la régulation des enjeux territoriaux. L'interdépendance entre le territoire et sa gouvernance mènerait à une dynamique circulaire, pouvant conduire à un cercle vertueux ou vicieux. Les auteurs de l'ouvrage partagent l'idée générale qu'il s'effectue un passage nécessaire du gouvernement à la gouvernance, parce qu'il y a de plus en plus une non-correspondance entre espaces fonctionnels et institutionnels.

Au plan des contributions théoriques, deux chapitres méritent particulièrement l'attention. Au chapitre trois, les auteurs Boisseaux et Leresche, en analysant l'émergence de la notion de gouvernance en Suisse, considèrent que cette notion est insuffisante pour analyser les hiérarchies qui se développent entre territoires et que nous aurions intérêt à la compléter par d'autres

éléments théoriques. Ils proposent à cet égard les concepts relatifs à la différenciation et à la standardisation de l'action publique, à la spatialisation de l'État (*rescaling*) et enfin, aux changements d'échelle dans le redéploiement de l'État. Puis, dans le chapitre XIV, Luc Vodoz soutient que gouvernance et participation sont deux «facettes de la gestion collective des territoires» et que, bien qu'elles puissent exister indépendamment l'une de l'autre, il est devenu nécessaire d'analyser leurs articulations. Pour l'auteur, le recours à un dispositif de gouvernance s'apparente à la mise sur pied d'un processus participatif *ad hoc* et il pose les conditions générales de succès d'un tel processus dans le contexte d'une opération de gouvernance territoriale.

Quelques idées maîtresses sont pertinemment rappelées en conclusion par les directeurs de l'ouvrage. Qu'il suffise de mentionner celles qui considèrent que la gouvernance, territoriale en l'occurrence, ne remplace pas le gouvernement, mais est là pour compléter et renforcer l'action des pouvoirs publics, et que, comme pour le gouvernement, sa performance s'évalue sur la base de ses effets en termes d'efficacité et de légitimité, effets qui se mesurent le plus souvent à relativement long terme.

**Mario Carrier**  
**École supérieure d'aménagement du territoire**  
**et de développement régional**  
**Université Laval**

---

